



L'an Deux mille vingt-six, le vingt-quatre du mois, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur FAURE Patrice.

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 15

Présents : 13

Absents : 2

Nombre de suffrages exprimés :

Pour : 14

Contre : 0

Abstentions : 0

Etaient présents :

Mme BROTTE Sylvie, Mme DAVID Jacques, Mme DEBARD Bernadette, Mme DESCOURS Monique, Mme FAURE Valérie, M. FAURE Patrice, M. FAURE Philippe, M. GASTALLE Nicolas, M. GIRARD Didier, Mme MANDON Murielle, Mme QUESNEY Nathalie, M. TALLARON Bernard, Mme TREMOULHEAC Damien

Procuration(s) :

Mme MOUNIER Chantal donne pouvoir à Mme QUESNEY Nathalie

Etai(ent) absent(s) :

M. MOUNIER Didier

Etai(ent) excusé(s) : Mme MOUNIER Chantal

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : M. GIRARD Didier

01 – Approbation du procès-verbal du 10/04/2026 (consultable sur le site internet et le panneau d'affichage) - Approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés : par 14 Voix POUR.

02 – Délibération N°2026-18 portant approbation du compte financier unique 2025 - Approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés : par 14 Voix POUR.

03 - Délibération N°2026-19 portant l'Affectation des resultats 2025 - Approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés : par 14 Voix POUR.

04 - Délibération N°2026-20 portant sur le vote du Budget primitif 2026 - Approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés : par 14 Voix POUR.

05 - Délibération N°2026-21 portant sur le vote des taux d'imposition 2026 - Approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés : par 14 Voix POUR.

06 - Délibération N°2026-22 – portant modification des tarifs de location de salles communales - Approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés : par 14 Voix POUR.

07 – Délibération N°2026-23 – portant sur l'achat de matériel à l'association la Paillotte - Approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés : par 14 Voix POUR.

08 - Délibération N°2026-24 – Décision modificative N°1 : régularisation du remboursement anticipé de l'emprunt de trésorerie concernant les travaux du commerce multi-services - Approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés : par 14 Voix POUR.

Le détail de ces délibérations sera inclu dans le Procès-verbal après approbation par le Conseil Municipal lors de la prochaine réunion, qui sera publié sur le site internet, Un exemplaire sera également mis à disposition du public en Mairie.